



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 5664

Texte de la question

M. Jacques Brunhes appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation en Nouvelle-Calédonie, à nouveau extrêmement tendue. Elle peut engendrer un risque majeur d'explosion sociale. Les centres miniers du groupe Eramet sont bloqués par des barrages à l'initiative du FLNKS, soutenu par le syndicat USTKE. Par ce mouvement, les indépendantistes exigent la décision de construction d'une usine de transformation de nickel en Province Nord, qui permettrait un rééquilibrage économique du territoire. Or non seulement le groupe Eramet et son président, M. Rambaud, refusent l'échange de massifs miniers avec la Province Nord nécessaire pour alimenter la nouvelle usine, mais ils viennent au contraire de jeter de l'huile sur le feu par un nouveau projet considéré comme une « provocation » par le FLNKS. Or le mois dernier, M. Essig, à qui vous avez demandé un rapport, jugeait crédible le projet industriel Province Nord. M. Paul Neaoutyne et d'autres élus de la Province Nord vous ont demandé avec gravité de répondre à l'angoisse de ce pays. Les dirigeants mélanésiens se sentent humiliés, d'autant que l'identité culturelle kanake est fondée ancestralement sur la maîtrise de la terre et de son sous-sol. Certains parlent de « prémices du climat d'avant 1984 ». Il lui demande ce qu'il entend faire pour répondre à l'inquiétude que suscite cette situation nouvelle. Les négociations sur l'avenir institutionnel et politique de la Nouvelle-Calédonie en dépendent.

Texte de la réponse

La question posée évoque les difficultés rencontrées pour appuyer le projet de construction d'une usine pyrométallurgique en province nord de Nouvelle-Calédonie et les tensions qui en résultent, avec notamment la mise en place de barrages par le FLNKS pour manifester son soutien au projet. Le Gouvernement travaille activement depuis sa constitution à préparer l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Les négociations menées, d'une part, avec la Société minière du Sud Pacifique, promoteur avec la société canadienne Falconbridge de ce projet, et d'autre part, avec Eramet ont permis de faire émerger les grandes lignes d'un accord et d'obtenir la levée des barrages mis en place fin octobre par le FLNKS. Ces négociations ont permis d'obtenir que le conseil d'administration d'Eramet accepte le 16 décembre 1997 le principe de voir sa filiale SLN céder sous certaines conditions l'important gisement de Koniambo qu'elle détient pour que ce gisement serve à l'approvisionnement en minerai de l'usine en projet. Les négociations en cours devraient permettre la mise au point dans les meilleurs délais de l'ensemble des textes de l'accord.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Brunhes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5664

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 1997, page 3802

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 321